

Plan d'actions Commission Entreprise Responsable et Citoyenne

Priorités du mandat

- Promouvoir la Responsabilité Sociétale des Entreprises.
- Consolider l'engagement du secteur privé en vue de renforcer l'éthique et la bonne gouvernance.
- Favoriser la diversité et l'égalité des chances en milieu professionnel.

Principaux axes

- Sensibiliser les entreprises nationales, quels que soient leur taille ou leur secteur, et promouvoir le label RSE de la CGEM comme un outil de renforcement de la performance globale.
- Développer, avec les pouvoirs publics, des incitations encourageant les entreprises labellisées.
- Promouvoir l'adhésion des entreprises au réseau local du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact Network Morocco).
- Assurer un rôle actif au sein du Comité National Anti-Corruption pour un suivi et un pilotage rapprochés de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption : la CGEM coordonne le programme 8 (« Intégrité du secteur privé »).
- Accompagner la mise en place des codes de bonne gouvernance d'entreprise à travers la Commission Nationale de Gouvernance d'Entreprise (Co-présidée par la CGEM et le Département des Affaires Générales et de la Gouvernance).
- Promouvoir l'égalité des chances et la diversité au sein des entreprises en tant que facteurs clés de réussite et d'amélioration des performances.

